

## **DÉPLACEMENT DU PUBLIC POUR SE RENDRE EN MAIRIE DANS LE CADRE DES ENQUÊTES PUBLIQUES**

### **ENQUÊTE PUBLIQUE DU 18 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE 2020 RELATIVE AU PROJET DE PARC ÉOLIEN D'OSTREVENT SUR LES COMMUNES D'AUBERCHICOURT, D'EMERCHICOURT et de MONCHECOURT**

Compte tenu des mesures de confinement en vigueur liées à la crise sanitaire de la Covid 19, le public est informé qu'il peut se rendre en mairie, muni de **l'attestation de déplacement dérogatoire, en cochant la case « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public »**, et notamment, dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de parc éolien d'OSTREVENT qui se déroulera du 18 novembre au 18 décembre 2020, dans les mairies - lieux d'enquête - ouvertes d'AUBERCHICOURT, d'EMERCHICOURT et de MONCHECOURT afin de consulter les dossiers et registres papier, faire d'éventuelles observations sur ces derniers et/ou rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences.